

Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames et messieurs les Présidents,

Cela fait des années que nous dénonçons l'appauvrissement et l'éloignement progressif des services publics dans les territoires, qu'ils soient ruraux ou périurbains.

A force de réduction des moyens et des effectifs, de la fermeture progressive des structures et de la réduction des horaires d'ouverture des guichets, le citoyen se retrouve dans la difficulté, voire l'impossibilité de faire valoir ses droits.

La dématérialisation des procédures, sans alternative, loin de simplifier les démarches administratives, entraîne isolement et exaspération des usagers les plus faibles.

Le maillage territorial des Finances Publiques s'est vu progressivement réduit avec la fermeture de plus de 700 Centres des Finances Publiques depuis 2012, une dizaine dans le Lot.

La Direction Générale des Finances Publiques a décidé de passer un cran au-dessus en décidant la fermeture définitive des guichets au 1^{er} janvier 2022.

La direction locale a dévoilé ses plans de « géographie revisitée » pour le Lot :

➔ fin de l'encaissement en numéraire aux guichets dès 2020.

➔ nouvelle organisation selon un principe de "front office" et "back office", les MSAP (renommées Maisons France Services que vous devrez financer sur votre propre budget) ou autres permanences, récupérant l'intégralité de l'accueil physique de premier niveau.

Aucun agent des finances n'y sera affecté. La DDFIP ne tiendra que des permanences ponctuelles et périodiques. Le traitement d'une situation plus complexe devra donner lieu à rendez vous.

Cela pose problème si l'on se confronte à la réalité du terrain : nombre de nos usagers les plus précaires nous sollicitent parce qu'ils sont dans une situation d'urgence financière, suite par exemple à des saisies sur compte bancaire, incompatibles avec les délais de prise de rendez-vous...(A titre d'exemple, la CAF, qui fonctionne sur ce modèle là, affichait en janvier 2019 pas moins de 4 mois d'attente pour un rendez-vous à la permanence de Figeac !)

➔ suppression de toutes les trésoreries encore existantes du département et concentration des opérations de dépenses et recettes des collectivités territoriales dans quatre Centres de Gestion Comptable (St Céré, Gourdon, Figeac et Cahors).

➔ mise en place de conseillers des collectivités locales chargés du conseil budgétaire, comptable et financier (matérialisés sur la carte par des points rouges) et déconnectés de la fonction de comptable public.

Il est prévu que ces « VRP » disposent d'un bureau dans chaque communauté de communes, mais un même conseiller couvrira le territoire de plusieurs EPCI, tout en ayant aussi un bureau au sein du back office.

Difficile de croire dans ces conditions que la relation sera identique ou plus efficace avec les élus. Enfin la réactivité nécessaire pour certaines opérations (en recette ou en dépense) en pâtira également.

➔ Suppression du centre des impôts de Gourdon. Le service des entreprises est transféré à Cahors, celui des particuliers à Figeac.

➔ Service Impôts des Entreprises de Figeac (SIE) devient une simple antenne provisoire du SIE de Cahors.

➔ transfert et industrialisation des opérations comptables des quatre hôpitaux lotois dans une structure unique à Cahors

Conséquences pour l'accueil aux usagers :

Plus généralement, la géographie des implantations revisitée et réduite à la portion congrue aboutira à la fois à la mobilité forcée des personnels, soit autant de familles qui devront quitter leur résidence rurale, déscolariser leurs enfants des écoles de village, pour se rapprocher des villes, et à l'éloignement du Service Public des usagers.

Pourtant, Gérald Darmanin, dans son courrier envoyé aux élus, parle de remettre en place des services publics plus proches et plus efficaces pour les citoyens.

Le projet semble multiplier les points de contact, dits « accueil de proximité » et matérialisés par une multitude de points bleus sur la carte. Il garantit une présence de la DGFIP dans 38 communes lotoises...

Mais ne vous y trompez pas, il ne s'agit que de communication car notre direction locale ne peut garantir une présence pérenne du fait des suppressions de postes qui s'accroissent. Aujourd'hui, les permanences ponctuelles (souvent quelques demi-journées par an!) sont difficilement assurées par l'Équipe Départementale de Renfort (7 agents), normalement dédiée à d'autres missions au sein de nos services.

Au final, on ferme donc 12 accueils fiscaux pérennes pour les remplacer par des permanences périodiques , sans garantie de pouvoir les assurer au final.

Conséquences pour les collectivités locales :

L'Etat se déleste encore un peu plus de ses missions traditionnelles aux dépens des collectivités locales.

Indirectement, c'est votre accueil qui va être impacté. En effet, les usagers, perdus dans les méandres du tout numérique et l'impossibilité de joindre un agent des Finances Publiques, s'adresseront à la seule administration encore ouverte dans nos territoires : votre mairie, ...

Le projet fera officiellement l'objet d'une concertation courant octobre avec les élus locaux. Cependant, le projet est déjà bien établi et la discussion ne devrait porter que sur la marge .En fait de concertation, il s'agira seulement pour notre Direction de vous convaincre du bien fondé de leur plan.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à exprimer votre désaccord auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques de Cahors et à exiger le retrait de ce projet mortifère pour nos services publics de proximité, qui portera un coup de plus à l'attrait des communes rurales.

Nous comptons sur vous, car seule une forte mobilisation de l'ensemble des élus, des représentants du personnel, et des usagers permettra de contrer cette casse des services publics.

Pour l'intersyndicale CGT-FO-SOLIDAIRES Finances Publiques du LOT

Les secrétaires:

Julien Caumon,

Jean-Pierre Mongerand,

Isabelle Fabre